

Le Devoir 7 sept 90

# Le bégaïement de la p

*L'école devra abandonner ce qu'elle peut assumer la responsabilité du*

## LIBRE OPINION

CHRISTIAN BOYER

*L'auteur est conseiller pédagogique à la Commission scolaire Morilac en Estrie*

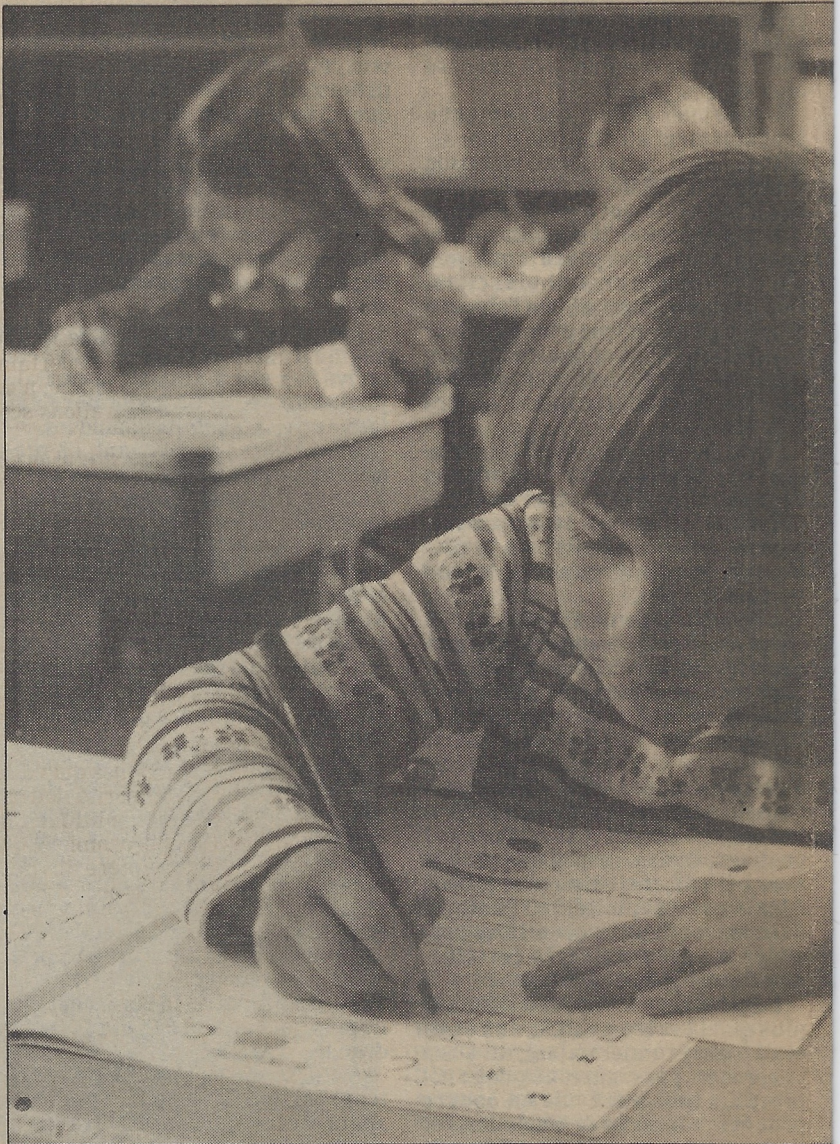
**D**ANS le milieu scolaire québécois, on laisse régulièrement sous-entendre que la pédagogie se résume à une question de mode et que d'une époque à l'autre, les mêmes discours refont surface. Au-delà d'une impression, cette assertion traduit une réalité. Ce piétinement de la pédagogie origine de plusieurs sources. J'insiste ici sur deux d'entre elles.

La première source émane de l'organisation scolaire elle-même, de par son indécision perpétuelle quant à ses mandats prioritaires. La deuxième source réfère au sort réservé à l'évaluation, responsabilité importante de l'organisation et procédure indispensable à l'amélioration de ses actions. Elle a tantôt été évacuée, tantôt ramenée périodiquement plus ou moins en lambeaux à l'avant-scène, et cela suivant les courants pédagogiques dominants des époques.

### *La mission de l'école : réaliser l'impossible*

Dans les principaux pays industrialisés de l'Occident, l'école, tant de niveau primaire que secondaire, a comme mission de favoriser le développement cognitif, social, émotif, physique, créatif, artistique, spirituel et politique, soit l'éducation intégrale de la personne. Dans certains cas au secondaire, elle doit préparer des individus aptes et compétents à exercer un emploi dans la société. L'organisation scolaire n'a jamais pu remplir convenablement tous ces mandats. À différents moments, l'école ne rencontre pas adéquatement l'un ou l'autre de ses mandats, ce qui plonge l'organisation dans une crise existentielle accompagnée d'un *mea culpa* collectif de l'ensemble des intervenants.

Bref, selon les époques, on constate que l'école n'est pas suffisamment performante au niveau cognitif, ou qu'elle ne favorise pas le développement de ses autres mandats. L'oscillation constante entre l'un ou l'autre de ces pôles apparaît être en relation avec des variables socio-



**Combien d'élèves en difficultés d'apprentissage sont-ils définitivement r  
dagogiques offerts au primaire ?**

économiques. Si l'économie est florissante et stable, les autres mandats sont prépondérants tandis que lorsque la société rencontre certaines difficultés ou défis socio-économiques, le mandat cognitif devient la raison d'être de l'école. Les slogans comme « la poursuite de l'excellence » ou « le retour aux apprentissages fondamentaux » ainsi que les revendications concernant les élèves dits doués font habituellement bon ménage avec ce dernier contexte.

Le ballottage de l'organisation scolaire entre ses mandats influence évidemment la pratique pédagogique. Ces fluctuations entraînent tou-

jours une réorganisation plus ou moins fondamentale des activités scolaires. Les préceptes à respecter dans l'enseignement édicté par l'organisation, varient aussi en fonction des mandats prioritaires. Lorsque les autres mandats sont prépondérants, une pédagogie de l'apprentissage informel est au goût du jour. Cette pédagogie se définit par des activités pédagogiques choisies selon les intérêts immédiats des élèves ou calquées sur les activités des adultes, un enseignement mettant l'accent sur l'apprentissage par l'intuition ou l'induction, des objectifs flous et une évaluation peu rigoureuse.

# Pédagogie au Québec

ner la prétention naïve  
i développement intégral de la personne



écupérés par les services orthopé-

Lorsque le mandat cognitif est à l'honneur, une pédagogie de l'apprentissage formel est de bon ton. Cette pédagogie se reconnaît à ses activités pédagogiques structurées, à son enseignement direct, à ses objectifs précis et à son évaluation rigoureuse. L'histoire du discours pédagogique du XXe siècle en Occident nous indique que l'aller-retour entre ces deux extrêmes a été fait plus d'une fois. Au Québec, nous nous apprêtons à faire un aller-retour complet en vingt-cinq ans. Cela peut expliquer, en partie, le bégaiement de la pédagogie.

## L'indispensable évaluation

Si l'organisation désire réduire ce ballonnement, qui génère confusion et désabusement, elle devra abandonner la vision naïve et romantique que l'école peut assumer la responsabilité du développement intégral de la personne, palliant les faiblesses des autres institutions et organismes de la société qui ont un rôle éducatif à exercer (la famille, l'Église, les organismes de loisirs culturels et sportifs, la municipalité, les forces de l'ordre...). L'école peut contribuer au développement dans plusieurs domaines, ce qui ne veut pas dire qu'elle peut en assumer la responsabilité.

Il y a cependant un domaine où l'école ne peut pas abdiquer sa responsabilité : le domaine cognitif. Ensuite, l'organisation scolaire devra s'abstenir de décréter a priori, comme elle a l'habitude de le faire, qu'un seul type de pédagogie est conforme aux dogmes du MEQ. Seule l'évaluation rigoureuse des résultats scolaires devrait guider l'apologie par l'organisation d'une approche, d'une stratégie ou d'une technique d'enseignement.

L'évaluation est un principe intimement lié à la pédagogie de l'apprentissage formel, courant qui resurgit lorsque le mandat cognitif est à l'honneur à l'école. Pour l'instant, l'évaluation est simplement une mode, dont l'engouement, même lorsqu'elle est en vogue, est très modéré. Ceci doit changer drastiquement. L'évaluation rigoureuse doit être présente à tous les niveaux de l'organisation scolaire afin de mesurer les effets des actions entreprises et apporter les réajustements qui s'imposent.

À notre connaissance, aucune commission scolaire au Québec ne peut, à l'heure actuelle, répondre objectivement et clairement à des questions fondamentales qui devraient pourtant aiguillonner leurs actions. Combien d'élèves en difficultés d'apprentissage sont-ils définitivement récupérés par les types de services orthopédagogiques offerts au primaire ? Est-ce que l'application des programmes d'études de la cuvée des années '80 a influencé le niveau de développement des habiletés intellectuelles des élèves ? Est-ce que la performance des élèves en rédaction et compréhension en lecture s'améliore constamment d'un degré à l'autre ?

Parmi le personnel enseignant, qui

sont les individus qui obtiennent systématiquement de meilleurs résultats avec leurs élèves ? Que font concrètement ces individus pour obtenir ces résultats ? Combien d'heures sont effectivement consacrées à l'apprentissage scolaire dans l'ensemble des écoles ? Dans quelle mesure les écoles qui affichent un projet éducatif particulier (ex. : écoles dites « alternatives ») atteignent-elles leurs objectifs spécifiques ?

## Comme un gouvernail

Le degré de précision avec lequel une commission scolaire peut répondre à ces questions conditionne la pertinence des actions qu'elle entreprendra. Malheureusement, lorsque ces questions sont posées, les réponses apportées sont, plus souvent qu'autrement, de l'ordre de l'opinion rarement appuyée par des faits empiriques objectifs et significatifs.

L'évaluation ne devrait pas être un choix découlant d'une mode passagère associée à un courant de pensée particulier, mais une action inhérente au processus de l'organisation et présente contre vents et marées, tel un véritable gouvernail. Si l'organisation n'assume pas cette responsabilité avec rigueur, elle perpétuera le bégaiement de ses actions, de ses politiques et de la pédagogie.

Si l'organisation scolaire met un terme au mouvement pendulaire entre ses mandats prioritaires et si l'évaluation systématique devient un élément permanent et quotidien à tous les niveaux, alors là, on aura commencé à mettre un terme au bégaiement de la pédagogie.

## Avis de l'éditeur

Les textes envoyés au DEVOIR pour la page *Des idées, des événements* doivent être signés. L'adresse et le numéro de téléphone sont également requis, mais seulement pour fins d'identification dans nos dossiers.

Prière de ne pas dépasser quatre pages et demi dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention d'Albert Juneau.

LE DEVOIR ne s'engage pas à publier tous les textes reçus et se réserve le droit d'en réduire la longueur au besoin.